

Conditions Générales de Vente

Vente de Tiny Home ROBINSON

Client professionnel

Article 1 : Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») ont pour objet de définir les droits et obligations de la Société ROBINSON (ci-après « le Vendeur ») et de toute entreprise professionnelle (ci-après « le Client »), dans le cadre de la vente de biens proposés par le Vendeur.

Elles s'appliquent de plein droit à toutes les ventes de biens conclues entre le Vendeur et le Client. Le fait pour le Client de passer commande implique son adhésion sans réserve aux présentes CGV, à l'exclusion de tout autre document émanant du Client.

Article 2 : Identification du Vendeur

- ✓ **Raison sociale** : ROBINSON
- ✓ **Forme juridique** : SASU
- ✓ **Capital social** : 1 000,00€
- ✓ **Adresse du siège social** : 50 Rue Claude François 34 080 Montpellier
- ✓ **SIRET** : 908 691 249
- ✓ **Numéro de TVA intracommunautaire (le cas échéant)** : FR18908691249
- ✓ **Adresse e-mail** : contact@tinyhome-robinson.fr
- ✓ **Téléphone** : 04 30 96 83 42
- ✓ **Nom du représentant légal** : Davi Domergue

Article 3 : Produits et offres

Présentation

Les informations relatives aux caractéristiques des biens sont mentionnées dans les documents commerciaux ou sur le site du Vendeur, sans que cette présentation ne constitue un engagement contractuel. Le Vendeur se réserve le droit de modifier à tout moment les caractéristiques techniques de ses produits.

Disponibilité

Les offres du Vendeur sont valables dans la limite des stocks disponibles. En cas d'indisponibilité d'un produit, le Vendeur en informera le Client dans les meilleurs délais et proposera soit un produit de remplacement, soit l'annulation de la commande.

Article 4 : Commandes

Procédure

Les commandes s'effectuent par signature d'un bon de commande établi par le Vendeur à l'attention du Client.

Validation

Une commande n'est considérée comme définitive qu'après :

- ✓ Validation écrite (ou électronique) du bon de commande par le Client ;
- ✓ Accord exprès du Vendeur ;
- ✓ Paiement de l'acompte prévu au bon de commande.

Modification de commande

Toute modification de commande demandée par le Client doit être acceptée par le Vendeur. Le Vendeur établira alors une nouvelle proposition commerciale adaptée.

Article 5 : Prix et conditions de paiement

Prix

Les prix sont indiqués en euros, hors taxes (HT) ou toutes taxes comprises (TTC) selon mention, et hors frais annexes et options. Les taxes en vigueur et frais éventuels sont précisés dans le bon de commande. Les options « livraison » et « montage » seront reprises dans le bon de commande mais facturées séparément. Le Vendeur se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, le prix appliqué sera celui en vigueur au moment de la commande validée.

Les rabais, remises et ristournes éventuellement accordés par le Vendeur seront précisés dans le bon de commande, selon les modalités définies dans la politique commerciale en vigueur.

Paraphe

Conditions de paiement

Le paiement s'effectue conformément aux modalités indiquées dans le bon de commande (virement bancaire). Un acompte sera exigé à la commande, dont le montant et les modalités sont précisés dans le bon de commande.

Retard de paiement

En cas de retard de paiement, des pénalités correspondant à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur au jour où ledit retard sera constaté, majoré de 10 points de pourcentage, conformément aux dispositions de l'article L.441-10 du Code de commerce seront appliquées, ainsi qu'une indemnité forfaitaire de recouvrement de 40 euros.

Le retard de paiement entraînera l'exigibilité immédiate de la totalité des sommes dues au Vendeur par le Client, sans préjudice de toute autre action que le Vendeur serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre du Client.

En cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, le Vendeur se réserve en outre le droit de suspendre la production et ou la livraison des Produits commandés par le Client, et de suspendre l'exécution de ses obligations.

Article 6 : Réserve de propriété

Le Vendeur conserve la pleine propriété des biens vendus jusqu'au paiement intégral du prix en principal et accessoires. À ce titre, si le Client fait l'objet d'un redressement ou d'une liquidation judiciaire, le Vendeur se réserve le droit de revendiquer, dans le cadre de la procédure collective, les marchandises vendues et restées impayées.

Article 7 : Livraison et transfert des risques

Délais de livraison

Les délais de livraison sont indiqués à titre indicatif. Un retard ne peut en aucun cas justifier l'annulation de la commande ou donner lieu à des pénalités, sauf accord préalable et écrit entre les parties.

Modalités de livraison

Les biens sont livrés à l'adresse indiquée par le Client lors de la commande. Il appartient au Client de vérifier l'exactitude des informations fournies.

Paraphe

Transfert des risques

Le transfert des risques au Client intervient dès la remise des marchandises au transporteur ou au moment de leur enlèvement par le Client dans les locaux du Vendeur, selon l'incoterm ou les modalités convenues au bon de commande.

Réception des marchandises

Le Client est tenu de vérifier l'état apparent des marchandises au moment de la livraison et de formuler, le cas échéant, toutes réserves auprès du transporteur, conformément à l'article L133-3 du Code de commerce (en France). Ces réserves doivent également être transmises au Vendeur par écrit dans un délai de 48 heures à compter de la livraison.

Article 8 : Garantie et responsabilités

Garantie légale

Les biens vendus bénéficient de la garantie légale contre les vices cachés (articles 1641 et suivants du Code civil). Cette garantie est strictement réservée au Client professionnel et couvre uniquement les défauts rendant les marchandises impropres à leur usage.

Exclusions

Toute utilisation ou stockage non conforme, négligence ou modification par le Client ou un tiers non agréé annule de plein droit la garantie.

Responsabilité

La responsabilité du Vendeur est strictement limitée aux obligations définies au présent article et, le cas échéant, aux conditions particulières. Il ne saurait être tenu pour responsable des dommages indirects, ni de tout préjudice financier ou commercial subi par le Client.

Article 9 : Force majeure

Ni le Vendeur ni le Client ne sauraient être tenus pour responsables de tout manquement à leurs obligations qui résulterait d'un événement de force majeure (catastrophe naturelle, grève, lock-out, pandémie, acte gouvernemental, etc.), rendant impossible l'exécution du contrat. Le cas échéant, les délais d'exécution seront prolongés d'une durée équivalente à celle de l'événement.

Article 10 : Confidentialité

Le Client et le Vendeur s'engagent à conserver la confidentialité de toutes les informations, documents et savoir-faire échangés dans le cadre de l'exécution des présentes, pendant toute la durée du contrat et après son expiration.

Article 11 : Données personnelles

Les données personnelles recueillies auprès des Clients font l'objet d'un traitement informatique réalisé par le Vendeur. Elles sont enregistrées dans son fichier Clients et sont indispensables au traitement de sa commande. Ces informations et données personnelles sont également conservées à des fins de sécurité, afin de respecter les obligations légales et réglementaires. Elles seront conservées aussi longtemps que nécessaire pour l'exécution des commandes et des garanties éventuellement applicables.

Le responsable du traitement des données est le Vendeur. L'accès aux données personnelles sera strictement limité aux employés du responsable de traitement, habilités à les traiter en raison de leurs fonctions. Les informations recueillies pourront éventuellement être communiquées à des tiers liés à l'entreprise par contrat pour l'exécution de tâches sous-traitées, sans que l'autorisation du Client soit nécessaire.

Dans le cadre de l'exécution de leurs prestations, les tiers n'ont qu'un accès limité aux données et ont l'obligation de les utiliser en conformité avec les dispositions de la législation applicable en matière de protection des données personnelles.

En dehors des cas énoncés ci-dessus, le Vendeur s'interdit de vendre, louer, céder ou donner accès à des tiers aux données sans consentement préalable du Client, à moins d'y être contrainte en raison d'un motif légitime.

Si les données sont amenées à être transférées en dehors de l'UE, le Client en sera informé et les garanties prises afin de sécuriser les données (par exemple, pour les États-Unis conformément à la décision d'adéquation de la Commission européenne du 10 juillet 2023 constatant que les États-Unis assurent un niveau de protection équivalent à celui de l'UE, adoption de clauses types de protection validées par la CNIL, adoption d'un code de conduite, obtention d'une certification CNIL, etc.) lui seront précisées.

Conformément à la réglementation applicable, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, et de portabilité des données le concernant, ainsi que du droit de s'opposer au traitement pour motif légitime, droits qu'il peut exercer en s'adressant au responsable de traitement à l'adresse email suivante : contact@tinyhome-robinson.fr. En cas de réclamation, le Client peut adresser une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

Paraphe

Article 12 : Litiges et droit applicable

Conformément à l'article 1530 du code de procédure civile, en cas de difficultés soulevées par l'exécution, l'interprétation, ou la cessation de leur contrat, les Parties s'engagent préalablement à toutes actions contentieuses, à soumettre leur litige à un Centre de Médiation de la Consommation compétent selon les dispositions prévues par le règlement de ce centre. Conformément aux dispositions de l'article 122 du code de procédure civile, durant la procédure de médiation, les Parties s'interdisent d'exercer une action en justice à l'encontre de l'autre, à défaut elles s'exposent à une fin de non-recevoir.

Durant le processus de médiation le délai de prescription est suspendu, ainsi, au-delà de trente (30), la tentative de médiation sera réputée achevée. D'autre part, en vertu de l'article 1531 du code de procédure civile, le Médiateur est soumis à une obligation de confidentialité.

Les frais et honoraires de ce Médiateur seront répartis par moitié entre les Parties.

Les présentes Conditions générales et les opérations qui en découlent sont régies exclusivement par le droit français.

Elles sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige. Le fait que le cas échéant, les échanges habituels entre le prestataire / fournisseur et le client aient lieu totalement ou partiellement dans une langue différente de la langue française, ne peut en aucun cas être considéré comme une renonciation à l'application des présentes conditions générales de vente ou de l'une quelconque de ses stipulations.

Article 13 : Acceptation du Client

Les présentes Conditions générales de vente sont expressément agréées et acceptés par le Client, qui déclare et reconnaît en avoir une parfaite connaissance, et renonce, de ce fait, à se prévaloir de tout document contradictoire.

Signature et cachet du client

Paraphe